

Conditions générales de vente 2024

Article 1 – Champ d'application des conditions générales de ventes.

Les présentes conditions s'appliquent aux ventes, aux acheteurs ayant une activité professionnelle.
Toutes commandes impliquent l'adhésion entière et sans réserve à nos conditions qui prévalent sur toutes stipulations pouvant figurer sur tous documents émanant de l'acheteur.
Toute dérogation doit être acceptée par DISTRIM.

Article 2 – Conditions de prix

Le prix applicable à la vente est celui de notre tarif à la date de commande, nos tarifs sont disponibles sur demande.

Article 3 – Commande

La commande passée par l'intermédiaire d'un de nos représentants ne nous engage que si elle a été confirmée par notre service commercial.
Une modification, une annulation même partielle ne peut intervenir sans notre accord.

Article 4 – Stock

Nos produits sont vendus dans la limite des stocks disponibles. Nous nous réservons le droit à tout moment et sans préavis de supprimer un modèle de notre collection.

Article 5 – Délai

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acquéreur d'annuler sa commande, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages intérêts.
La société est libérée de l'obligation de livraison pour tout cas fortuits et/ou de force majeure.

Article 6 – Transport

Nos marchandises sont vendues départ de nos entrepôts.
A partir d'un total de commande à **déterminer** par livraison, l'expédition est faite franco de port France Métropolitaine, pour la Corse transport Marseille-Corse facturé en sus. Toute expédition hors métropole fera l'objet d'un devis. Elles voyagent aux frais et risques et périls du destinataire quelque soit le donneur d'ordre au transporteur.

Article 7 – Réception

Il appartient au destinataire, en présence du livreur, de constater les retards, l'avarie des produits, leur nombre.
Toute réclamation devra être formulée sur le récépissé du transporteur et confirmée à ce dernier par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours ouvrables suivant la réception.

Article 8 – Conditions de règlement

Toutes nos marchandises sont payables comptant 50 % à la commande et le solde à livraison, sauf accord particulier.
Tout retard de paiement porte intérêt à 3 fois le taux de l'intérêt moyen appliqué par la Banque Centrale Européenne à son refinancement le plus récent.

Article 9 – Réserve de propriété

Les marchandises vendues restent à notre propriété jusqu'à la disponibilité pour nous de l'intégralité du montant facturé. Nonobstant cette clause, la charge des risques est transférée à l'acquéreur dès la remise des marchandises au transporteur.
L'acheteur est autorisé à revendre les marchandises à condition de communiquer au vendeur le jour même de la revente, copie du contrat de revente, identité de l'acquéreur, conditions de paiement. Jusqu'à complet paiement, l'acheteur prendra les dispositions nécessaires pour faire apparaître aux tiers la propriété de DISTRIM. L'acheteur déclare en outre, irrévocablement céder au vendeur, à concurrence du montant de sa dette envers celui-ci, ses droits de créance sur son acquéreur, garantir au vendeur la solvabilité actuelle et future de cet acquéreur et s'engage à payer lui-même à défaut de celui-ci.
Si les marchandises sont destinées à des ventes successives, l'acheteur s'engage à porter et faire porter une clause identique à celle-ci en faveur de DISTRIM dans les différents contrats, l'acheteur demeurant garant.
DISTRIM pourra reprendre toutes marchandises impayées, cette reprise n'étant pas exclusive d'autres procédures.

Article 10 - Garantie

Garantie ses produits pour une période de deux ans à compter de la date de livraison, dans le cas où des produits présenteraient des défauts de conformité. Les réclamations ou défauts des produits doivent être signalés par le client par écrit dans un délai de 30 jours. La garantie est exclue pour défauts dus au mauvais usage des produits. Dans le cas de défauts rendant le produit impropre à la vente ou non conforme au contrat, le paiement peut être suspendu jusqu' à hauteur de la valeur des éléments défectueux ou non-conforme.
La garantie est totalement exclue pour les dommages ou les casses dus par une mauvaise ou impropre utilisation des produits.
Les produits sont destinés à un usage en milieu extérieur et aux jardins.

Article 11 – Litiges

A défaut d'un accord amiable sur les éventuels différends, ceux-ci relèvent exclusivement de la compétence du tribunal de commerce de notre siège social.

Email : distri@distrima.com